

mois : Yu-lo, ancien gouverneur de Moukden, nommé à Tchen-tou est retenu à Pékin par les intrigues ; le grand général tartare, intérimaire du gouverneur, est mort subitement le 21 juin, et le grand juge criminel l'avait précédé dans la tombe. C'est le trésorier général qui gouverne la province. Il est impuissant.

Déjà une moitié des chrétientés, des résidences et des oratoires de la mission orientale ont été pillés et brûlés, en particulier Ho-Tcheou et Fou-Tcheou. On craint que le mouvement révolutionnaire ne s'étende à toute la province.

D'ailleurs, par tout l'empire chinois, l'avenir paraît gros de menaces pour les Missions. Le gouvernement central est en proie aux intrigues de palais compliquées des luttes de l'influence étrangère.

Les dernières révolutions du palais impérial sont, non seulement le fait des tiraillements entre les partisans du progrès et les tenants du vieux parti, mais encore le résultat de la victoire des Russes, grâce à l'impératrice-mère, sur les Anglais, qui avaient réussi à accaparer le débile Koang-Su.

Aussi l'action du gouvernement sur les provinces est en grande baisse. De tous côtés on signale des émeutes, des rébellions, des attaques contre les missionnaires et les Chinois catholiques.

—Ajoutons à ces notes l'intéressant renseignement suivant extrait d'une correspondance adressée de Rome au *Patriote*, de Bruxelles :

Le gouvernement français a accepté en principe la proposition du Vatican, relative à l'établissement de la hiérarchie ecclésiastique en Chine. Cet établissement consisterait en une délégation apostolique, à Pékin, calquée sur la délégation de Constantinople.

Placée sous le protectorat français, elle relierait dans une organisation ecclésiastique commune tous les intérêts religieux.

En second lieu, elle entraînerait l'érection des préfectures et des vicariats apostoliques en évêchés. Ce serait une nouvelle Eglise ; ce serait, sous une forme plus acceptable pour la France, le succès de la combinaison proposée en 1887 par le Saint-Père ; ce serait, dans tous les cas, le prélude d'un progrès de l'organisation ecclésiastique.

7 novembre 1898.